



Livret de bienvenue

2022

SICTOM DE LA BIEVRE
Site de Traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers
113 Chemin des Carrières
38260 PENOL - Tel : 04 74 53 82 33

Site certifié ISO 14001



Nos priorités : la sécurité et l'environnement





- 1 - Respecter les exigences légales et contractuelles
- 2 - Mettre en œuvre des équipements et techniques innovants pour une gestion optimisée et raisonnée du site
- 3 - Améliorer en permanence les performances des équipements de tri et de valorisation des déchets
- 4 - Réduire les nuisances potentielles liées à l'exploitation du site avec pour objectif le « zéro rejet liquide »
- 5 - Maîtriser les consommations d'énergie et les consommations de matières premières non renouvelables
- 6 - Prévenir le risque Incendie par la mise en œuvre de moyens adaptés
- 7 - Préserver les ressources naturelles et la biodiversité
- 8 - Maintenir un rôle proactif du SICTOM au niveau des actions nationales et régionales menées pour optimiser la gestion des déchets
- 9 - Anticiper les dysfonctionnements liés à l'exploitation du site

Le 27/ 04 /2021 à Penol

Nous sommes tous concernés par cette démarche, dès lors agissons ensemble pour développer nos actions stratégiques territoriales

Consignes générales de sécurité – Conditions d'accès au site

ISDND

Réception déchets des encombrants, des DIB
8h-12h et 13h30-16h

UTVDM

Réception des Ordures Ménagères
8h -16h non-stop

Installation de transit

Réception des Emballages et papiers
8h-12h et 13h30-17h

Plateforme Déchets Verts

Réception des déchets verts
8h-12h et 13h-17h

Merci de se présenter à l'accueil et de respecter les règles de sécurité du site

► Interdictions de :

- Pénétrer sur le site en dehors des heures d'ouverture
- Fumer à l'intérieur du site (sauf sur les zones dédiées)
- Utiliser les matériels et engins des entreprises sans autorisation préalable
- Fouiller dans les produits présents sur le site



► Obligations de :

- Etablir avec les exploitants un plan de prévention et/ou un protocole de sécurité avant toute intervention
- Porter les équipements de protection individuelle appropriés



- Respecter la limitation de vitesse fixée à 20 km/h
- Respecter les règles de circulation du site



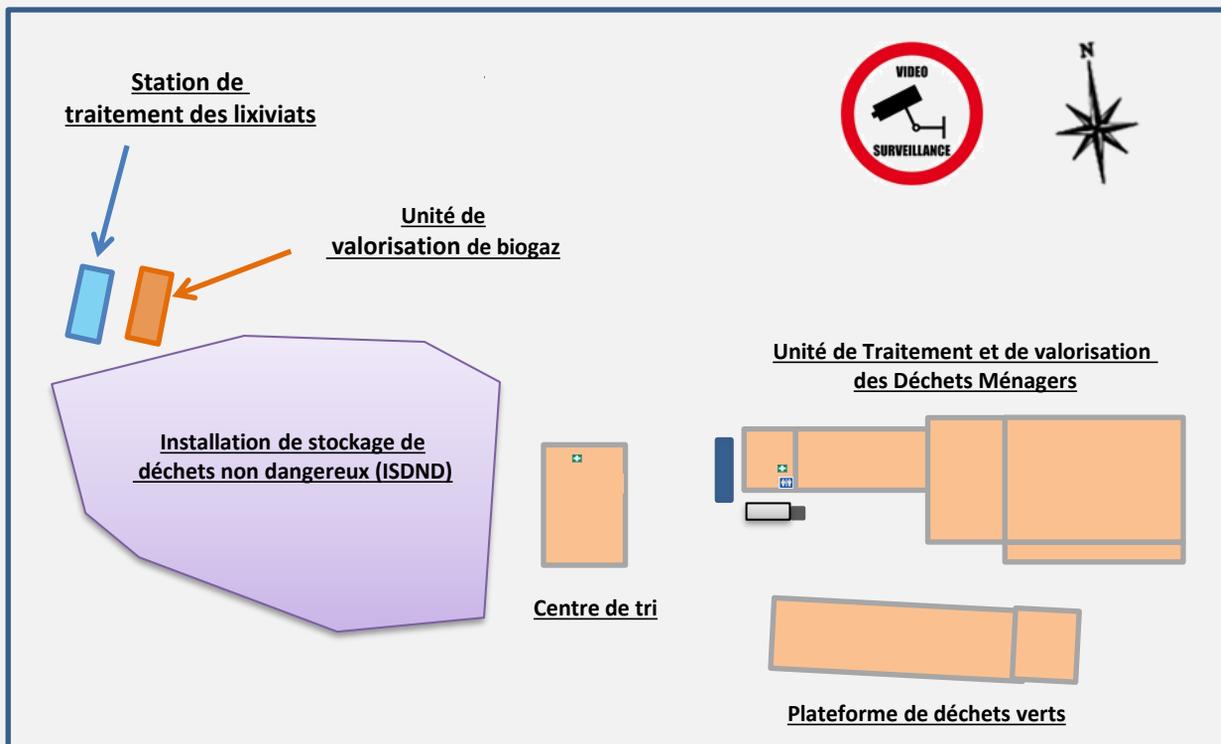
En cas d'incident ou de problème, avertir immédiatement le responsable du site au 06 77 03 05 78

Le non-respect de ces consignes entraînera l'interdiction d'accès au site.

La sécurité est l'affaire de tous!

Plan d'implantation des unités

- L'Unité de Traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers (UTVDM)
- L'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) avec la station de traitement des lixiviats et l'unité de valorisation du biogaz
- Le Centre de Tri des emballages ménagers issus de la collecte sélective (CDT)



Consignes en cas d'incendie

- . Alerte et faites alerter les secours
- . Attaquez le feu avec les moyens appropriés si vous êtes formé
- . Mettez vous en sécurité



En cas de déversement accidentel

- . Informez le responsable du site
- . Récupérez les produits polluants avec des moyens adaptés (matériaux absorbants,...)
- . Les collecter pour traitement en filière d'élimination appropriée

